

M. REID : L'honorable ministre pourrait-il me dire quel montant a été payé à ce monsieur, l'an dernier?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ne puis dire quel montant lui a été payé. Cependant, je profiterai de l'occasion qui m'est offerte, pour déclarer que je crois que les fonctionnaires de mon ministère ont donné de trop fortes commandes à ce monsieur, bien que ses prix ne soient pas trop élevés. D'autres amis auraient pu recevoir plus d'encouragement qu'ils n'en ont reçu dans le passé, bien que je n'aie rien à dire contre M. Charleson. Je considère que ses prix ne sont pas trop élevés, mais on aurait pu diviser un peu plus le patronage, car il ne s'agit, après tout, que d'une querelle de famille. Mes honorables amis de la gauche, maintenant qu'ils sont dans l'opposition, ne doivent pas s'attendre à recevoir de patronage de notre part. Cela serait injuste. Mais ils ne voudraient probablement pas en accepter.

M. REID : L'honorable ministre pourrait-il nous donner une idée du montant qui a été payé à ce monsieur ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : On me dit que ces commandes s'élevaient à \$5,000 ou \$6,000 ; mais je n'ai pas fait le calcul moi-même.

M. REID : Je n'ai pas eu le temps de parcourir tout le rapport de l'auditeur général, mais je vois ici une somme de \$8,000 que cet homme a obtenu pour marchandises fournies à deux ou trois édifices.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : La chose est possible.

M. REID : Ce montant me paraît bien considérable pour un seul homme. L'honorable ministre prétend que ses prix ne sont pas trop élevés, mais, pour ma part, je les considère exorbitants. Ce marchand a expliqué l'autre jour devant le comité, qu'il était entré dans le commerce en 1898, et que 50 pour 100 de ses affaires se faisaient avec le gouvernement. J'ai trouvé bien étrange que cet homme fournisse des marchandises au gouvernement en quantités aussi considérables. Cela m'a paru quelque peu suspect, et j'étais à me demander si c'étaient bien les fonctionnaires du ministère qui étaient responsables de tous ces achats, ou bien si ce n'était pas plutôt le ministre lui-même qui avait donné des commandes de cette nature. Je pouvais difficilement croire qu'un officier du gouvernement eût osé donner à un seul homme d'aussi fortes commandes de marchandises.

Il y a maintenant autre chose qui me surprend beaucoup : il y a neuf ans que je viens à Ottawa régulièrement, et je me demande où l'on peut bien avoir dépensé une partie considérable de ce crédit de \$125,000 pour réparer l'édifice du centre. A

six heures, en quittant la Chambre, j'ai regardé partout pour voir si je découvrirais quelque chose, mais inutilement. Les édifices parlementaires sont dans un état vraiment disgracieux, et, si l'on doit dépenser, chaque année, une somme de \$125,000, l'honorable ministre devrait s'engager à placer cet édifice dans un état plus convenable qu'il n'est actuellement. Il admettra avec moi que les corridors sont dans un état de malpropreté extraordinaire. Je ne crois pas qu'ils aient été peints depuis que l'édifice est construit. Le linoléum et tout le reste de l'ameublement sont dans un état disgracieux ; cependant, on a \$125,000 à dépenser. Je me demande où peut bien aller tout cet argent.

L'honorable ministre prétend que sur ce montant il faut déduire \$60,000 pour les gages des ouvriers. Cela fait \$200 par jour. Il doit y avoir huit ou neuf ouvriers d'employés à ces réparations. Ces édifices publics devraient être tenus en bon ordre pour \$125,000. D'après le rapport de l'auditeur général, il n'y a eu que \$3,000 de dépensés pour l'édifice que nous occupons. Je crois que l'honorable ministre devrait s'engager à surveiller plus attentivement les réparations requises pour cet édifice qu'il ne l'a fait par le passé.

M. BORDEN (Halifax) : La ventilation est excessivement défectueuse ici. Je voudrais bien savoir quelle partie de cette somme de \$125,000 est destinée à modifier et améliorer le système de ventilation.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ce crédit n'est pas destiné à améliorer le système actuel de ventilation, parce que je considère qu'il est absolument défectueux. Ici nous sommes tout simplement enfermés dans ces murs. La ventilation se fait par le parquet et nous ne pouvons changer cela. J'espère qu'avant longtemps la Chambre votera l'argent nécessaire pour modifier complètement tout le système. Il suffit de connaître les conditions actuelles et d'être resté ici quelque temps pour se convaincre qu'il faudra en venir là. Nous sommes beaucoup trop à l'étroit. On m'a reproché d'avoir loué des bureaux au dehors. Ce n'est pas par plaisir que je le fais. Les édifices actuels sont encombrés et il faudra remédier à cet encombrement un jour ou l'autre. Il n'y a plus de place pour les livres dans la bibliothèque. Je n'ai pas de plans à soumettre pour le moment, mais bientôt nous aurons à trouver un moyen de porter remède à tout cela et j'espère qu'alors nous aurons un meilleur mode de ventilation. Nous passons quatre ou cinq mois de l'année dans ces édifices et j'admets que nous devrions y être plus confortablement logés. La ventilation est cependant meilleure que lorsque nous avions l'ancien mode d'éclairage.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES : De 1882 à 1892, l'éclairage se